



PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE 2023

Demandez conseil à votre médecin de famille ou pédiatre !

Le ballon a éclaté, tout n'est pas encore dégonflé. Hausse moyenne des primes de 8,7 %, 2,1 points de plus que lors de la dernière explosion, pertes boursières des caisses comprises. Les lamentations sont fortes, les scénarios d'effondrement nous sont connus depuis des années.

Il est intéressant de noter la proximité temporelle avec les élections fédérales et les promesses de salut plus ou moins originales ou récurrentes des partis et des candidat-e-s dont elles s'accompagnent.

Il faut freiner l'augmentation des primes. Néanmoins, l'offre doit être adaptée au progrès et la qualité doit être constamment améliorée. Toujours plus et toujours mieux à un prix toujours plus avantageux. On cherche encore comment résoudre la quadrature du cercle. Chaque année beaucoup de promesses ont déjà été faites.

Manifestement, il n'est pas toujours facile de s'en tenir aux faits, raison pour laquelle nous en présentons ici une sélection noir sur blanc (admin.ch; ville de Berne; santésuisse):

- Hausse des prix de **27%** en moyenne (jusqu'à 80%): **électricité 2023**
- **Hausse des prix 18%** en moyenne (jusqu'au plus de 200% au max.): **électricité 2024**
- **Hausse des prix de 35%: essence, 2020 à 2022**
- **Hausse des prix de 90%: sucre, 2019 à 2022**
- **Menace de hausse des primes 2023 par les caisses: 10%**
- **Hausse effective des primes en 2023: 6,9%** (renchérissement général 2,8%)
- **Menace de hausse des primes 2024 par les caisses: 10%** (renchérissement général 1,7%)

- **Hausse des coûts AOS2023 constatée jusqu'à présent: 4,2% au total**
- **Croissance des coûts hospitaliers stationnaires, des hospitalisations ambulatoires et des médicaments d'environ 6% chacun**
- **Croissance des coûts pour les cabinets médicaux: 0,2%**
- **Hausse du prix des pommes de terre depuis 1996: 82%**
- **Hausse des salaires depuis 1996: 30%**
- **Revendication actuelle des syndicats: adaptation des salaires de 3,5 à 4,5%**
- **Hausse des prix du tarif médical depuis 1996: 0 (zéro)**

Médecine de famille et de l'enfance – la recette pour une Suisse en bonne santé. Nous le répétons:

- L'amélioration des possibilités diagnostiques et thérapeutiques a un prix. L'immense utilité qu'elle génère pour la population et l'économie ne doit pas être négligée.
- La population demande de plus en plus de prestations, elle vieillit et est traitée plus longtemps, le nombre de patientes et patients augmente dans tous les secteurs. Cela entraîne d'une part des coûts et d'autre part des goulots d'étranglement.
- Une demande accrue en cas d'offre limitée entraîne généralement une hausse des prix. Mais pas sur le marché de la santé, où des baisses de prix, voire des mesures de rationnement, sont exigées.
- L'efficacité, l'adéquation et l'économicité des prestations du système de santé doivent être vérifiées conformément au mandat légal, comme cela devrait également être fait dans d'autres domaines cofinancés par des fonds publics. Contrairement à l'industrie, il n'est guère possible d'augmenter l'efficacité dans les cabinets médicaux. La consultation ne peut pas être écourtée à volonté, même avec l'intelligence artificielle et le dossier électronique du patient. Ni avec des restrictions arbitraires au niveau des tarifs.
- Les prix des prestations médicales n'ont pas changé depuis 1996 (à l'exception du supplément pour prestations de médecin de famille introduit sans incidence sur les coûts en 2014). Aucune augmentation de prix n'a eu lieu en près de 30 ans.
- Les coûts salariaux et d'infrastructure représentent une part en constante croissance du chiffre d'affaires des cabinets médicaux. En conséquence, le revenu des médecins ne cesse de baisser depuis des années. Parallèlement, la charge administrative augmente.
- santésuisse, H+ et le Conseil fédéral ont jusqu'à présent empêché l'introduction d'un tarif plus adéquat. Mais même avec le futur tarif «Tardoc», toute adaptation au renchérissement est empêchée et strictement rejetée par les assureurs et le Conseil fédéral (neutralité des coûts par rapport aux prix de 1996).

Le système de santé suisse se distingue encore de celui des autres pays : la population suisse a accès à tout moment et sans restriction à toutes les prestations diagnostiques et thérapeutiques disponibles. Personne ne veut remettre en cause ce privilège. Par contre, son financement peut faire l'objet d'une discussion.

La recette pour une Suisse en bonne santé – maintenant comme à l'avenir

Les cabinets de médecins de famille et de l'enfance sont le pilier le plus important du système de santé suisse. Ils résolvent plus de 90% des problèmes de manière autonome, efficace et économe.

Afin de maintenir et même d'améliorer ce service indubitablement performant, il ne faut pas imposer sans cesse de nouvelles obligations, tâches et mises en place de contrôles aux soins médicaux de base, et encore moins les menacer de réductions de salaire.

Nos successeurs potentiels savent parfaitement où et dans quelles conditions ils et elles souhaitent travailler. Les futurs médecins de famille et de l'enfance, en particulier, ont besoin de perspectives.

Espérons que le nouveau Parlement parviendra à les mettre en évidence.

Rolf Temperli / Heidi Zinggeler-Fuhrer